



MAIRIE DE MANTHELAN

**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE**  
**Commune de MANTHELAN**  
**Séance du 28 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 04 mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MANTHELAN, régulièrement convoqués le 28/02/2022, se sont réunis à la Salle des Arcades, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Monsieur Bernard PIPEREAU, conformément aux articles L.2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents : MM. PIPEREAU, LEAU, BOBIER, PICHON et Mmes TOURNEMICHE, DUPRÉ, NIBODEAU, CESBRON, COURTIN,**

**Étaient absents excusés : Mme MILLON – Pouvoir à Mme COURTIN**  
**M. MORIET – Pouvoir à M. LEAU**  
**M. GUENIN -VERGRACHT – Pouvoir à M. BOBIER**  
**Mme BERGEAULT**  
**M. HALLE– Pouvoir à M. PIPEREAU**  
**Mme MASSÉ– Pouvoir à MME TOURNEMICHE**

**Secrétaire de séance : MME NIBODEAU**

- Il est fait le **constat de quorum**. Les **absences et les pouvoirs** sont enregistrés.
- **Compte rendu du 04/03/2022** : Approbation à l'unanimité des membres présents, sans observation.
- **Ordre du jour** validé

## ADMINISTRATION GENERALE

### 2022-04-28-01 Avis sur la demande d'autorisation de la société PARC EOLIEN DE SEPMEs SAS

Les sociétés David Énergies et RWE développent un projet de 5 éoliennes d'une hauteur de 165 m et d'une puissance de 3,6MW chacune sur la commune de Sepmes.

A la suite des différentes études menées, un dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) a été déposé en préfecture le 29 octobre 2020.

Dans le cadre de l'instruction de ce projet, une enquête publique s'est tenue du 22 mars au 20 avril 2022.

Un avis d'enquête publique a été affiché en mairie et le dossier était consultable sur le site de la Préfecture.

Chaque élu a été destinataire du dossier complet.

Les conseils municipaux des communes de Bossée, Bournan, Civray-sur-Esves, Cussay, Descartes, Draché, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Sainte-Maure-de-Touraine et Sepmes ainsi que les conseils communautaires de la communauté de communes loches Sud Touraine, de la communauté de communes Touraine Val de Vienne et de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre sont appelés à émettre un avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** au projet de construction d'un parc de 5 éoliennes sur la commune de Sepmes.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice : 15

- Votants : 9

- Exprimés : 9 + 5

- Refus de prendre part au vote : /

- Pour : 3

- Contre : /

- Abstention : 11

# FINANCES MUNICIPALES

## 2022-04-28-02 Subventions ponctuelles

Le conseil municipal,

Sur proposition de Mme MILLON, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, Division Finances-Urbanisme

DELIBERE et :

- DECIDE de procéder au vote à main levée pour chaque demande de subvention,
- DECIDE de verser, au titre de l'année 2022, les subventions selon le tableau annexé.

### Résultat du vote :

- Nombre de membres en exercice : 15
- Votants : 9
- Exprimés : 9 + 5
- Refus de prendre part au vote : /
  - Pour : selon tableau annexé
  - Contre : selon tableau annexé
  - Abstention : selon tableau annexé

## INFORMATIONS DIVERSES

### → Art du Fil :

Salon organisé les 14 et 15 mai : Inauguration Exposition le samedi 14 mai à 18h30

### → Cérémonie du 08 mai :

10h rassemblement au Monuments aux morts  
Dépôt de gerbes au Monument aux morts et au cimetière  
Vin d'honneur offert par la municipalité à l'Espace des Faluns

Exposition réalisée par l'UNC  
« Travail de mémoire »  
les samedi 7 et dimanche 8 mai  
Espace des Faluns

### → Prochain Conseil Municipal :

Jeudi 19 mai 2022 – 20h30

### → Elections :

Législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

### → Subventions :

Dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : Notifications d'attributions des aides reçues pour : Pumptrack (12 000€) + Aire de camping-car (7 000€) + Requalification Larcher (41 500€)

## Fin de séance à 21h25

**Une commission générale a suivi la séance (durée 1h30) : examen de tous dossiers en cours**

M. PIPEREAU	Mme MILLON Pouvoir à Mme COURTIN	M. MORIET Pouvoir à M. LEAU	MME TOURNEMICHE	M. LEAU
M. BOBIER	Mme DUPRÉ	Mme NIBODEAU	Mme COURTIN	M. GUÉNIN-VERGRAGHT Pouvoir à M. BOBIER
Mme CESBRON	Mme BERGEAULT Absente excusée	M. HALLÉ Pouvoir à M.PIPEREAU	M. PICHON	Mme MASSÉ Pouvoir à Mme TOURNEMICHE